



RAPPORT D'ACTIVITES
ANNEE ACADEMIQUE 2023-2024

ACTIVITES MISES EN PLACE PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024	1
GOVERNANCE	1
Assemblée générale.....	1
Organe d'administration.....	1
Commissions et groupes de travail	1
Le Centre Didactique de l'Enseignement Supérieur (CDES)	3
La Chambre de l'enseignement Supérieur inclusif (ChESI).....	3
La Commission d'Aide à la Transition et à la Réussite (CATR)	3
La Commission Mobilité Internationale (CMI).....	4
La Commission Orientation et Information (COI).....	4
La Commission RéOrientation (CRÉO).....	4
La Commission Vie Etudiante (CVE)	5
Le Groupe de travail Durabilité	5
Le GDT "Constitution de l'outil informatique d'orientation post-secondaire ADA" (Accompagnement au Développement de ton Avenir)	6
Objectifs.....	6
Pilotage	6
Équipe de l'ASBL PAN.....	7
Conseil consultatif.....	7
COMMUNICATION	8
Stratégie de communication.....	8
Engagement de stagiaires.....	9
Réflexion sur l'identité du Pôle.....	10
Outils de communication.....	10
Développement et mise à jour du site Web	10
<i>Supports de communication</i>	10
Conception et réalisation d'une newsletter mensuelle.....	11
<i>Animation des réseaux sociaux</i>	11
Budget de la communication sur les réseaux sociaux	12
Les 10 ans du Pôle académique de Namur.....	12
PROMOTION DE LA REUSSITE.....	13
<i>Transition secondaire-supérieur</i>	13
Coup de pouce pour l'orientation	13
Coup de pouce pour les compétences transversales et méthodologiques	14
Aide à la réussite.....	15
Création de la Commission d'Aide à la Transition et à la Réussite (CATR).....	15
Guide d'accompagnement des étudiants lors d'entretiens individuels.....	15
Projet TUTOR	15
REORIENTATION	16
Dispositif MAP - Ateliers de réflexion sur son orientation au 1er quadrimestre.....	16
Page web relative à la (ré)orientation.....	17
Formation ReBOND.....	17

Rendez-vous de la (ré)orientation	18
Entretiens individuels	19
Information des conseillers en orientation et de 1ère ligne.....	20
FORMATION, ACCOMPAGNEMENT ET SUPPORT PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS	20
Quatrième édition de la journée pédagogique du Pôle	20
Développement d'un portefeuille de formations continues	21
Veille et mise à disposition de ressources pédagogiques	21
Partage des activités pédagogiques organisées dans les différents établissements.....	22
MOBILITE INTERNATIONALE.....	22
Promotion de la mobilité IN et OUT	22
Programme « Integration Weeks »	22
Programme « Integration Days »	22
Activités culturelles	22
Cours d'anglais.....	23
Développement de partenariats.....	23
INFORMATION ET ORIENTATION.....	23
Information sur les études et orientation.....	23
Entretiens d'orientation individuels	24
Actions collectives.....	24
Réseau collaboratif.....	25
Projet FSE +	25
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR INCLUSIF	27
AGENDA des réunions de la chambre.....	27
Actions en vue de coordonner la politique d'enseignement supérieur inclusif dans les établissements d'enseignement supérieur membres du Pôle académique.....	27
PERSPECTIVES	31
SOUTIEN DES EES DANS LEURS MISSIONS CORRELATIVES AU DEVELOPPEMENT DURABLE	31
Soutenir les EES partenaires concernant leurs plans de transition	31
Coordonner la formation continue des membres du personnel des EES concernés	32
Gestion de projet	33
BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS À TRAVERS LA VIE ÉTUDIANTE	34
Constitution d'une commission Vie Etudiante	34
Mise en place d'un plan d'actions Vie étudiante.....	35
Précarité étudiante	35
Sécurité menstruelle.....	35
Accès des étudiants à la culture	35
Ateliers interculturels et accueil des étudiants internationaux.....	36
Santé mentale et harcèlement	36
Veille	36
Collaboration avec le tissu associatif de la Province de Namur.....	36
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX ETUDIANTS	37

ACTIVITES MISES EN PLACE PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024

Cette section présente les activités mises en œuvre au cours de l'année académique 2023-2024, pour chaque domaine d'activités, en regard du plan d'actions établi par l'Organe d'administration du pôle et des 6 axes stratégiques qui fondent nos missions et nos actions :

- 1) Consolider, étendre et renforcer les collaborations existantes entre les établissements membres
- 2) Mettre en place des projets innovants et fédérateurs que les membres du Pôle ne pourraient entreprendre seuls
- 3) Développer des relations de partenariat avec d'autres Pôles académiques
- 4) Participer au développement socio- économique et culturel de la province de Namur
- 5) Développer chez les étudiants et les membres du personnel un sentiment d'appartenance au Pôle autour de missions communes
- 6) Développer des collaborations avec les acteurs de l'enseignement secondaire

GOUVERNANCE

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est réunie 3 fois en 2023. Les comptes de l'ASBL pour l'exercice 2023 et le budget prévisionnel 2024 ont été approuvés par l'Assemblée générale en date du 30 mai 2024.

Organe d'administration

L'Organe d'administration de l'ASBL s'est réuni à cinq reprises durant l'année académique 2023-2024 afin d'assurer le bon fonctionnement, la gestion et le développement de l'ASBL.

Commissions et groupes de travail

Les commissions et GDT sont des lieux de rencontres, d'échanges et de collaboration entre les représentants des établissements du Pôle académique de Namur. Elle/Il vise à identifier des préoccupations communes, à les analyser puis à les transformer en réponses pragmatiques (outils, dispositifs, événements, ...) utiles aux acteurs de l'enseignement supérieur namurois. 7 commissions, 2 GDT dont la Commission Vie étudiante créée en mars 24 et le groupe de travail DD dont la coordinatrice, Amélie Anciaux a pris ses fonctions en novembre 23.

Être membre d'une commission et d'un groupe de travail implique de/d' :

- Être concerné par la thématique de la commission
- S'engager à être présent
- Contribuer en fonction de ses attributions et de ses disponibilités
- Être fidèle aux engagements pris envers la commission
- Faire preuve d'une attitude positive, proactive et constructive
- Être responsable de la circulation de l'information entre le PAN et son établissement
- Prendre du plaisir à y participer ;)
- ➔ Les établissements désignent un ou des représentant(s) pour chaque commission/GDT La liste complète est soumise et validée par le OA du Pôle académique de Namur.

Être coordinateur/ pilote d'une commission/GDT implique de/d' :

- Être garant du cadre thématique
- Être animateur de réunion et médiateur (partager la parole, donner la place à chaque membre)
- Être planificateur (préparer les réunions et assurer la logistique)
- Informer les membres en amont et en aval des rencontres (rédiger l'ordre du jour et le compte-rendu)
- Être garant du suivi, des échéances et de l'évaluation des projets en vue de produire des livrables et des supports à la communication
- Être représentant de la commission et relais de l'information pour la visibilité vers l'extérieur

Prise de décision au sein d'une commission/GDT :

Lorsqu'une décision doit être prise, chaque membre de la commission a l'occasion de s'exprimer. Le coordinateur, dans son rôle d'animateur et de médiateur, tient compte autant que possible de l'avis de chacun et vise à formuler une proposition qui rencontre les préoccupations, les doutes et les souhaits du plus grand nombre tout en restant ancré dans les réalités du terrain.

Toute décision d'une commission sera soumise aux Co-présidents du PAN pour validation avant la mise en œuvre par la commission.

Liste des commissions et GDT

CDES : Centre de Didactique de l'Enseignement Supérieur. Coordination : Amélie Cocinas Garcia

ChESI : Chambre de l'Enseignement Supérieur Inclusif

Coordination : Anne-Catherine Vieujean. Présidence : Sandrine Vieillevoye (UNamur) Co-présidence : Caroline Crevecoeur (Henallux) et Louis-Jean Gobelet (IMEP)

CATR : Commission d'Aide à la Transition et à la Réussite. Coordination : Nathalie le Maire

CMI : Commission Mobilité Internationale. Coordination : Anne-Catherine Vieujean

COI : Commission Orientation et Information. Coordination : Julien Coquel, Lise Abramczyk et Alice Rasson (FSE)

CRÉO : Commission RéOrientation. Coordination : Gentiane Boudrenghien

CVE : Commission Vie Étudiante. Coordination : Alice Rasson

DD : Développement durable. Coordination : Amélie Anciaux

ADA : Accompagnement au Développement de ton Avenir – test d’orientation sur les aspects motivationnels. Pilotage : Vincent La Paglia et Charles Wéry ; Experte : Céline Declaire

Le Centre Didactique de l’Enseignement Supérieur (CDES)

Conformément à l’[article 148 du Décret « Paysage »](#), le CDES a pour mission de conseiller, de former et d’encadrer les enseignants principalement en charge des étudiants de première année du premier cycle.

Composé de représentants des Institutions membres du Pôle. Il a pour missions de/d’ :

- encourager et valoriser le partage et la mise en commun d’expériences pédagogiques
- développer des activités pédagogiques à la recherche d’innovation en évitant les redondances
- veiller à la poursuite de collaborations avec d’autres commissions du Pôle, [la CATR \(Commission d’Aide à la Transition et à la Réussite\)](#) et [la ChESI \(Chambre de l’Enseignement Supérieur Inclusif\)](#), dans une perspective de soutien à la réussite et à l’inclusion des étudiants
- favoriser les synergies entre les institutions d’autres pôles académiques

Le CDES promeut entre autres :

- l’organisation de [Journées pédagogiques](#) à destination des enseignants des établissements membres
- les groupes de réflexion pédagogique pour les enseignants des établissements membres

La Chambre de l’enseignement Supérieur inclusif (ChESI)

Conformément à l’article 30 du [Décret relatif à l’enseignement supérieur inclusif du 30 janvier 2014](#), la ChESI poursuit les missions suivantes :

- coordonner la politique d’enseignement supérieur inclusif dans les établissements d’enseignement supérieur membres du Pôle académique
 - collaborer avec la Commission de l’Enseignement supérieur inclusif
 - statuer, en l’absence d’accord, sur la demande de modification du plan d’accompagnement individualisé dans un délai de 10 jours ouvrables
 - présenter un rapport annuel à la CESI au plus tard pour le 15 novembre
- Elle ambitionne également de :
- proposer un lieu d’échanges et de partages dans le domaine de l’Enseignement supérieur inclusif entre acteurs de terrain
 - proposer un ou plusieurs livrable(s) commun(s) à destination des acteurs de l’enseignement supérieur

La Commission d’Aide à la Transition et à la Réussite (CATR)

Elle rassemble les acteurs de terrain dans les domaines de la transition secondaire-supérieur et de l’aide à la réussite. Ses membres sont des coordinateurs ou relais de services d’aide à la réussite (SAR), des accompagnateurs pédagogiques, des coordinateurs pédagogiques,... issus d’établissements du Pôle académique de Namur.

La CATR a pour missions de :

- proposer un lieu d'échange et de partage de pratiques dans le domaine de l'aide à la réussite (méthodologie, remédiations, propédeutique, tutorats, ...) entre acteurs de terrain
- créer des outils communs d'aide à la réussite
- faciliter la transition secondaire-supérieure via la création d'outils à destination des enseignants (projet « Coup de pouce »)
- promouvoir les outils développés par la commission dans les établissements du Pôle académique de Namur et dans les établissements d'enseignement secondaire

La Commission Mobilité Internationale (CMI)

Elle est composée des responsables mobilité des établissements du Pôle académique de Namur. Elle a pour missions de/d' :

- définir la politique de promotion de la mobilité internationale au sein du Pôle
- définir la politique de développement de partenariats internationaux et de collaborations du Pôle
- assurer l'implémentation et le suivi des activités de promotion de la mobilité IN et OUT du Pôle
- organiser des cours de langues et des activités culturelles afin d'améliorer l'intégration des étudiants internationaux dans la province de Namur

Chaque année, la commission organise les "Integration Weeks" et les "Integration Days" et d'autres activités culturelles pour les étudiants internationaux qui viennent étudier dans un des établissements d'enseignement supérieur du Pôle.

La Commission Orientation et Information (COI)

La COI est un espace de travail et de rencontre entre les établissements membres du PAN. Elle a pour missions de/d' :

- rassembler les personnes en charge de l'orientation et de l'information au sein des 14 établissements du PAN
- accompagner le PAN dans la définition de ses projets et de traiter des thématiques axées sur l'information aux études et sur l'orientation
- Réfléchir à l'articulation et à la complémentarité des actions du Pôle et des établissements membres
- développer des outils d'orientation et d'information, des actions et des ressources destinés aux futurs étudiants
- favoriser le partage d'expériences et le transfert d'informations en lien avec les études et les outils développés par l'ARES

La Commission RéOrientation (CRéO)

La commission RéOrientation vise à faire évoluer les dispositifs, activités, outils développés à l'intention des étudiants inscrits dans un établissement du PAN, qui se questionnent sur leur orientation.

Elle permet également à ses membres de partager de l'information et de l'expérience en matière de (ré)orientation et de se former pour évoluer dans leur accompagnement des étudiants.

Elle se compose des membres des établissements du PAN qui ont pour mission de mettre en œuvre les dispositifs MAP et ReBOND.

La Commission Vie Etudiante (CVE)

La Commission Vie Etudiante a pour objectif principal de veiller au bien-être physique, psychologique, social, économique et culturel des 20.000 étudiants du PAN. Pour ce faire, elle mène les missions suivantes :

- Rassembler les représentants des établissements (affaires étudiantes, cellule psycho-sociale, etc.) en charge de la Vie Étudiante ainsi que des représentants des étudiants (conseils étudiants, fédérations, KAP, etc.)
- Exercer une veille sur les 12 thématiques de la vie étudiante identifiées par la Commission : alimentation, logement, accès à la culture, accès au sport, folklore, harcèlement, précarité étudiante, sécurité menstruelle, lieux d'études, développement de connaissances, développement de compétences, santé et santé mentale.
- Développer des projets fédérateurs en mutualisant ce qui existe déjà (animations, outils de communication, événements, etc.) autour des thématiques annuelles jugées prioritaires par la Commission.

Le Groupe de travail Durabilité

Dans le cadre du Plan de Relance Wallonie, l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES) a été chargée de coordonner un projet de financement sur trois ans. Ce projet vise à accompagner les établissements d'enseignement supérieur (EES) dans l'élaboration d'un plan de transition vers le développement durable. Quatre EES namurois ont décidé de mutualiser tout ou partie de leur financement pour créer un poste de coordination dédié au sein du Pôle académique de Namur. Le GDT est composé des Coordinateurs DD des 3 Hautes écoles partenaires, à savoir, la HEPN, la HEAJ et la Hénallux, ainsi que du Vice-Recteur au Développement Durable de l'UNamur.

Les missions de ce GDT sont les suivantes :

- Soutenir les EES aux plans de transition : Récolter et analyser l'existant et les besoins des EES concernés et assurer la liaison entre l'ARES et les EES du Pôle, notamment par la participation aux réunions et événements organisés par l'ARES.
- Développer des actions communes aux EES : Assurer la veille stratégique en matière de formations existantes en ligne ou en présentiel proposées par les EES du Pôle et d'ailleurs afin de proposer, en fonction des besoins, des formations, des outils et du matériel pédagogique à destination des membres du personnel.
- Echanger des bonnes pratiques entre les membres : Faciliter les échanges de bonnes pratiques afin d'établir des partenariats entre les acteurs du Pôle et les acteurs externes et internationaux.

Le GDT "Constitution de l'outil informatique d'orientation post-secondaire ADA" (Accompagnement au Développement de ton Avenir)

Ce projet réunit l'ensemble des Pôles académiques avec le soutien de l'ARES et financé par le cabinet de la Ministre de l'Enseignement supérieur en vue de concevoir un outil d'orientation pour les élèves de 4e,5e et 6e secondaires de toute la FW-B. Cet outil permettra de renforcer leur préparation aux transitions post-secondaires dont la transition vers l'enseignement supérieur.

Objectifs

- Développer un outil d'orientation formative et non contraignante commun à la Fédération Wallonie-Bruxelles pour tout jeune qui désire s'inscrire dans l'enseignement supérieur
- Soutenir la professionnalisation des acteurs de l'orientation en ce compris les enseignants

Pilotage

Le pilotage s'effectue sous la direction du Cabinet de la Ministre de l'Enseignement supérieur assisté par un expert-chercheur de l'ARES. Il a pour mission de/d'

- organiser les groupes de développement à mettre en place,
- organiser la répartition des expertises,
- arbitrer les questions bloquantes,
- répartir les tâches, ...

Un comité de pilotage a été mis en place et est présidé par le Cabinet de la Ministre de l'Enseignement supérieur.

Composition :

2 représentants de la Ministre de l'Enseignement supérieur ; 2 représentants de l'ARES au maximum ; 2 représentants de la DGESVR au maximum ; 2 représentants des Pôles au maximum ; 2 représentants de l'équipe projet ; un représentant du chantier 4 du Pacte ; Tout autre expert que le comité jugera opportun d'inviter

Missions principales :

Ce comité s'assure de la bonne avancée des 7 missions/Workpackages du projet tout en garantissant le respect et la bonne atteinte des quatre objectifs transversaux du projet :

1. S'assurer que l'outil permette une orientation plus éclairée du jeune vers l'enseignement supérieur (une meilleure connaissance de soi et des exigences de l'enseignement supérieur)
2. S'assurer que l'outil fournisse des feedbacks constructifs et bienveillants permettant une meilleure préparation à l'enseignement supérieur
3. Mieux équiper les acteurs et actrices de l'enseignement secondaire à la gestion de l'orientation vers l'enseignement supérieur

4. S'assurer que l'outil reste un outil formatif et ne devienne pas un outil prédictif essayant d'évaluer les chances de réussite du jeune dans différents programmes

En accord avec les pilotes, les pôles académiques ont convoqué des experts académiques, technopédagogues, experts informatiques ou tout autre expert interne désigné par son établissement membre ou expert externe désigné à l'issue d'une procédure de marché public.

Le WP 3 - confié au Pôle Namur- consiste en la création de questions sur les variables motivationnelles.

Équipe de l'ASBL PAN

- Lise Abramczyk : chargée de communication (0,8 ETP CDI)
- Amélie Anciaux : conseillère durabilité (1 ETP CDD)
- Gentiane Boudrenghien : conseillère en (ré)orientation (1 ETP CDI)
- Julien Coquel : conseiller en orientation (0,4 ETP CDI)
- Céline Declaire : experte ADA (0,5 ETP CDD)
- Nathalie le Maire : conseillère pédagogique (0,5 ETP CDI)
- Anne Piret : assistante de direction - détachée de la HEAJ (0,5 ETP)
- Alice Rasson : conseillère vie étudiante (0,5 ETP CDD) et conseillère projet FSE (0,3 ETP CDD)
- Anne-Catherine Vieujean : directrice (1 ETP CDI)
- Amélie Cocinas Garcia : conseillère pédagogique pour le CDES - prestataire
- Sarah Schutz : psychologue - prestataire
- Vincent La Paglia : pilote ADA - prestataire
- Charles Wéry : copilote ADA - prestataire

Conseil consultatif

En vue d'ouvrir le Pôle à des partenaires de la vie professionnelle des diplômés des institutions du PAN, il a été convenu de composer un conseil consultatif d'acteurs de la vie namuroise et de sa province dans le cadre du champ des missions et des actions du PAN. Ce conseil n'a pas de pouvoir décisionnel formel mais l'OA du PAN ambitionnons qu'il puisse :

- formuler des conseils stratégiques (aider à définir la vision et les priorités stratégiques de l'ASBL ; Identifier les opportunités de croissance, d'innovation et de visibilité)
- apporter une expertise spécifique (partager des connaissances spécialisées ; conseiller sur des questions techniques)
- faciliter le réseautage et les relations
- donner des retours constructifs sur des propositions ou stratégies en cours d'élaboration

Le PAN et les membres de l'OA réuniront le conseil consultatif pour la 1re fois le 07/11/24

Composition :

Domaine	Prénom	Nom	Titre
Santé	Adrien	Dufour	Directeur général de la clinique Saint-Luc à Bouge
Communication	Valentine	Lissoir	Directrice générale de Boukè Média
Ville	Maxime	Prévot	Bourgmestre de la ville de Namur
Entrepreneuriat	Nicolas	Pourbaix	Expert en marketing digital, I.A. et neuro marketing
Métiers de la bouche	Diederick	Legrain	Fondateur du groupe Facebook "Namur gourmande"
Culture & Art	Philippe	Horevoets	Directeur du service de la culture - Province de Namur
	Patricia	Wilenski	Directrice adjointe du Grand Manège
	Mérodie	Brassine	Cheffe de bureau au service des musées et du patrimoine culturel - Province de Namur
	BEP	Renaud	Degueldre
Transition secondaire supérieur	Paul	Leblanc	Directeur de la Providence à Champion
	Cécile	Geudvert	Préfète A.R. Jambes
Transition écologique	Benoit	Derenne	Directeur général de la fondation pour les Générations Futures
Numérique	Pascal	Balancier	Expert sénior

COMMUNICATION

Stratégie de communication

Depuis septembre 2023, le Pôle académique de Namur a fait un virage à 180 degrés concernant la stratégie de communication.

Premièrement, le temps de travail de la chargée de communication a augmenté. Il est passé de 70% à 80%.

Ensuite, après avoir rencontré les directions, les secrétariats et les services communication des 14 établissements d'enseignement supérieur du Pôle de février 2023 à avril 2023 et pu sonder les besoins des membres du personnel et des étudiants en termes de visibilité, il a été décidé de repenser cette stratégie de communication, élaborée en 2019 par l'agence de communication namuroise « La Niche ».

Si trois des quatre axes de communication définis dans le précédent plan, c'est-à-dire l'information, la sensibilisation et la communication, sont toujours d'application et mis en avant régulièrement sur les différents canaux de communication du Pôle, le volet « valorisation » a été davantage exploité. Le Pôle crée plus de contenus présentant la Ville de Namur et la vie étudiante.

Grâce à l'engagement d'une coordinatrice pour la Commission Vie Etudiante (CVE), qui traite des thématiques vécues par la communauté étudiante de la province de Namur et de la Fédération Wallonie-Bruxelles au sens large, les projets impliquant les étudiants se sont multipliés, ainsi que les rencontres sur le terrain namurois.

Engagement de stagiaires

Le Pôle a accueilli de février 2024 à juin 2024 quatre stagiaires issus de deux de ses établissements. Il était important que les étudiants viennent de ses institutions afin de mieux comprendre leurs environnements et les réalités namuroises chez les jeunes.

Les profils des étudiants étaient variés : deux étudiants venaient de la filière "Relations Publiques" de la Haute École Albert Jacquard (HEAJ), Léa Ceballos et Thomas Debauche, et deux étudiants suivaient la formation en Marketing à la Haute École Namur-Liège-Luxembourg (Hénallux), Victor Frédéric et Emilien Vandendris. Cette diversité était voulue afin que la future stratégie de communication touche à la fois à la communication digitale, à l'événementiel mais également au marketing et aux outils technologiques (SEO, campagnes publicitaires, outils de gestion de contenu). Accompagnée par la chargée de communication jusqu'à la mi-mars, les stagiaires ont pu traiter des missions transversales de communication mais également avoir une implication dans les huit commissions et groupes de travail du Pôle.

Parmi ces 4 profils, deux d'entre eux devaient lier leur stage à leur travail de fin d'études (TFE). Etant donné son intérêt porté à l'orientation, nous avons demandé à Victor Frédéric de travailler sur la création de l'événement "Explor'Action des métiers" avec les chefs de projet de la Commission Orientation et Information. Le travail produit et le TFE se sont révélés concluants.

Quant au deuxième étudiant, Emilien Vandendris, le Pôle lui a confié l'organisation des 10 ans de l'asbl.

Cette célébration a eu lieu le 12 septembre 2024 dans nos murs et a permis de faire une rétrospective des projets réalisés, des succès obtenus et des défis relevés durant 10 ans auprès des membres et des partenaires.

Avec la supervision de la directrice, l'étudiant-stagiaire s'est occupé de la réservation du catering, du déroulé de la soirée d'anniversaire, de la réalisation des visuels et de l'envoi des invitations par e-mail et par voie postale. De plus, l'originalité du projet était de mettre en avant les commissions et groupes de travail du Pôle en interviewant chaque chef.fe de projet. Ceux-ci devaient présenter face caméra leur commission, les projets et les livrables prévus pour l'année 2024-2025. Emilien a également, avec l'aide d'un autre stagiaire, interviewé les co-présidents afin que ces derniers fassent les rétrospectives et les perspectives du Pôle.

L'étudiant-stagiaire a eu de très bons résultats à la suite de la rédaction et de la défense de son travail de fin d'études.

En conclusion, l'expérience d'engager des stagiaires en communication a été globalement bénéfique pour l'asbl. Début juillet, le Pôle a même décidé d'engager Emilien Vandendris et Thomas Debauche en tant qu'étudiant jobiste tout au long de l'été afin de poursuivre les tâches en communication. Nous avons proposé à Thomas de poursuivre son expérience au sein de l'asbl avec un contrat d'intérimaire jusqu'à avril 2025.

L'engagement de stagiaire en communication ou dans un autre domaine reste d'actualité pour les prochaines années.

Réflexion sur l'identité du Pôle

En repensant la stratégie de communication, l'équipe du Pôle a constaté que l'image de l'asbl devait changer. Si nous voulions apporter des changements dans la manière d'informer et de communiquer, l'image extérieure, c'est-à-dire le logo et la charte graphique, devait aussi faire peau neuve.

Avec le soutien des co-présidents, et après plusieurs mois de réflexion et de réunions, le Pôle a dévoilé en mars 2024 son nouveau logo et sa nouvelle charte lors de la campagne de communication de la Journée pédagogique, projet du Centre de Didactique de l'Enseignement Supérieur (CDES).

Le logo, réalisé par un étudiant-stagiaire en Infographie de la Haute École Albert Jacquard, se veut plus graphique et plus impactant que l'ancien. Les couleurs, noir et jaune, rappellent la sophistication et la modernité, ainsi que la bonne humeur, la créativité et un esprit jeune.

Outils de communication

Développement et mise à jour du site Web

Après avoir revisité la vitrine extérieure du Pôle avec un nouveau logo, la seconde étape du changement dans la communication était la refonte du site web.

Actuellement hébergé sur les serveurs de l'Université de Namur, le site web du Pôle académique a des limites dans sa structure. En effet, la mise en page et les fonctions de « Plone », le système de gestion de contenu (CMS), ne sont plus adaptés aux ambitions et aux nombreux projets du Pôle.

En mars 2024, pour nous aider à le renouveler complètement, nous avons fait appel à une experte en créations de sites web. Vu l'ampleur du travail, ce renouvellement a pris du temps et un nouveau site sera proposé à partir de janvier 2025.

Supports de communication

Nos principaux supports de communication sont les affiches et les flyers, réalisés pour la promotion des différentes activités organisées.

Étant donné que la nouvelle charte graphique n'a été conçue que début 2024, la plupart des supports de l'année 2023-2024 ont l'ancienne apparence du Pôle car ils ont été créés et imprimés en 2023.

Depuis mars 2024, la nouvelle identité se reflète dans les supports et sont de plus en plus modernes, innovants et créatifs. Un des projets de 2024-2025 sera la conception d'une nouvelle brochure détaillant les missions et les commissions dans le but de la distribuer aux membres du personnel des établissements.

Le deuxième support exploité dans la stratégie de communication est le e-mailing.

Les mailings sont créés pour chaque activité et sont transmis aux responsables de la communication et secrétariats des établissements membres du Pôle. Cette procédure permet d'informer leurs membres du personnel et leurs étudiants, en fonction du public visé. Pour alléger les boîtes mail des personnes relais vers les étudiants et les enseignants, des réunions seront à nouveau prévues en 2025 afin de proposer un calendrier avec les diverses campagnes de communication à partager.

Au niveau des goodies, nous continuons de distribuer des cadeaux à notre effigie pour nous rendre davantage visible auprès de nos publics. Cette initiative est fortement appréciée par ces derniers.

Conception et réalisation d'une newsletter mensuelle

Depuis décembre 2020, le Pôle édite une newsletter mensuelle où celle-ci présente une synthèse des activités organisées, l'agenda des activités et événements à venir, ainsi que les actualités des établissements membres et des partenaires. Les buts de cette newsletter sont d'informer les abonnés et de créer du lien entre les membres du personnel des établissements du PAN. Par conséquent, une veille assidue des sites web et réseaux sociaux des établissements et partenaires est régulièrement réalisée.

Depuis 2024, les mailings et les newsletters sont réalisés sur le site Brevo. Cette plateforme d'envoi de mails est plus facile d'utilisation que l'ancien outil d'e-mailing, Mailchimp. En effet, Brevo produit des campagnes plus attrayantes et plus lisibles.

En septembre 2024, la newsletter du Pôle comptait 484 abonnés, soit 6,6 % d'augmentation. En 2023, l'augmentation était de 4%. Le taux d'ouverture de celle-ci par ses abonnés a légèrement augmenté.

Cependant, en 2023-2024, la newsletter mensuelle n'a pas été envoyée chaque mois. Sur six campagnes, nous avons pu constater que 44% des abonnés les ont ouvertes et, en moyenne, 7% des abonnés ont cliqué sur un lien présent dans le mailing.

Ces deux résultats sont en légère augmentation par rapport à 2022-2023.

31,78 % des abonnés ont ouvert la newsletter et 5,3% des abonnés ont cliqué sur les liens dans la newsletter.

En 2024-2025, l'objectif est de réaliser des newsletters plus attractives et de fidéliser la communauté.

Animation des réseaux sociaux

La présence du Pôle ne cesse de s'accroître sur trois réseaux sociaux, c'est-à-dire Facebook, Instagram et LinkedIn.

En 2023-2024, le Pôle a travaillé sur sa présence sur les médias sociaux en participant à des formations.

En effet, en octobre 2023 la chargée de communication a suivi une formation intitulée « *Créer une stratégie de communication sur les réseaux sociaux* ». Selon la formatrice, la stratégie digitale du Pôle était bonne. Cependant, il faut davantage rencontrer les différents publics cibles, comprendre leurs réalités et besoins et ne pas s'éloigner de la charte graphique afin que le Pôle soit reconnaissable et ne perde pas son identité.

Sur les réseaux sociaux, nous continuons à faire la promotion des 14 établissements. Régulièrement, la chargée de communication établit un planning des publications et veille sur les canaux de communication des institutions et des partenaires (FormaNam, la Cité des Métiers de Namur, l'ARES...).

En 2023-2024, le Pôle a axé sa communication digitale sur ses projets et événements. En effet, le Pôle s'est agrandi et des nouveaux projets ont vu le jour.

Chaque semaine, une à deux publications mettent en avant une mission, un projet, une activité ou l'équipe.

Facebook

En août 2024, la page Facebook comptait 2068 likes et 2500 abonnés (en 2023, pour la même période, 1981 likes et 2309 abonnés).

Au niveau du genre des followers, les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes. Les chiffres de 2023 et de 2024 sont les mêmes : 34,5% de l'audience est masculine et 65,5% est féminine.

De plus, les catégories 25-34 ans et 35-44 ans sont les plus touchées par les publications que les 18-24 ans. La raison principale est que les étudiants (18-24 ans) sont moins présents sur Facebook.

Selon les rapports donnés par Facebook, les publications touchent la province de Namur, notre cible géographique, ainsi que la région de Charleroi, la région liégeoise et la région bruxelloise.

LinkedIn

La page LinkedIn a fait une énorme progression cette année. Ce réseau social, davantage dédié au monde professionnel et aux partenaires, compte actuellement 1030 abonnés fin 2024, soit 358 de plus qu'en 2023.

Il est alimenté à raison, d'en moyenne, un post par semaine. Nous publions à propos des diverses activités organisées à destination des enseignants et conseillers pédagogiques. Les offres d'emploi des membres et partenaires sont également partagées.

À ce jour, 26,6% des abonnés travaillent dans le secteur de l'enseignement supérieur (28% en 2023) ; 11,9% dans l'administration publique (10% en 2023) ; 6 % dans la formation professionnelle et le coaching (6,5 % en 2023) ; 4,8% dans le domaine des études/recherches (4,3% en 2023) ; 3,4% dans l'administration scolaire et universitaire (5,3% en 2023).

Sur LinkedIn, 96% des abonnés se trouvent en Belgique : 28,9% dans la région de Namur ; 24,1% dans la région de Bruxelles-Capitale ; 4,2% dans la région de Charleroi ; 10,4% dans la région de Liège et 2,3% dans la région de Mons.

Instagram

Le compte Instagram est destiné aux actualités et informations du Pôle et des établissements membres concernant les étudiants. En moyenne, trois publications sont publiées par semaine. En septembre 2024, la page Instagram pole.denamur compte 700 abonnés (contre 542 en septembre 2023, 362 en mai 2022 et 188 en juin 2021).

Le compte Instagram touche davantage les femmes (61,5% de femmes et 38,5% d'hommes). Les abonnés sont 20,7% dans la catégorie des 18-24 ans ; 21,4% dans la catégorie des 25-34 ans ; et 18,4 % dans la catégorie des 35-44 ans. 82,7% des abonnés sont en Belgique, dont 26,5% dans la ville de Namur.

Budget de la communication sur les réseaux sociaux

Durant cette année académique 2023-2024, aucune publication sur les réseaux sociaux n'a été boostée.

Les 10 ans du Pôle académique de Namur

En 2024, les Pôles académiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles fêtaient leurs 10 ans. Il était important pour le pôle namurois de célébrer cet anniversaire car dix ans représentent un jalon

significatif pour valoriser une décennie de collaboration avec les 14 établissements situés en province de Namur.

De plus, c'était l'opportunité de mettre en lumière nos réalisations et remercier les membres des commissions et groupes de travail qui contribuent aux différents projets. Célébrer les 10 ans était également un moment pour réfléchir aux défis futurs, définir de nouvelles orientations stratégiques et réaffirmer les engagements envers un enseignement de qualité.

Cet événement, qui portait le nom "*En exPANSion - Les 10 ans du PAN*", a eu lieu le jeudi 12 septembre 2024 dans la salle Agora du bâtiment de l'Université de Namur situé au numéro 5 de la rue Godefroid, où se trouvent également les bureaux du Pôle académique.

Organiser cet événement avant le début officiel de l'année académique offrait une opportunité idéale pour créer une dynamique positive et une anticipation favorable chez les participants, les préparant ainsi à s'engager pleinement dans les activités à venir.

Durant l'anniversaire, les invités ont eu l'occasion de découvrir les commissions et groupes de travail grâce à un parcours composé de 9 stands. Lors de l'inscription, les participants ont pu choisir jusqu'à 4 stands. Si un des buts était que les membres de l'Organe d'administration, de l'Assemblée générale, les partenaires découvrent les livrables et les missions du Pôle, notre objectif principal était que les membres travaillant au sein des commissions et des groupes de travail se rencontrent et apprennent des travaux des uns et des autres.

Cet anniversaire fut un excellent moment de convivialité où des liens se sont créés et renforcés. Pour garder en mémoire ces beaux souvenirs, l'agence Peignoir & Panda a capturé les meilleurs moments de la soirée. La vidéo est disponible sur notre chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=lqY8U9VhSx8>

PROMOTION DE LA REUSSITE

Transition secondaire-supérieur

Le projet « Coup de pouce » mené par le Pôle académique de Namur depuis 2017 s'articule autour de deux axes principaux : l'orientation des élèves en fin de secondaire et le développement des compétences transversales et méthodologiques clés lors de la transition. Un cadre de collaboration entre acteurs des deux côtés de la transition a été mis en place via la création de deux groupes de travail qui, depuis 2017, travaillent à la conception et à la diffusion d'outils à destination des enseignants en vue de faciliter la transition secondaire-supérieure.

Coup de pouce pour l'orientation

Le groupe de travail « Coup de pouce pour l'orientation » a pour objectif de soutenir les enseignants du troisième degré de l'enseignement secondaire dans la mise en œuvre de dispositifs d'aide à l'orientation dans leurs écoles.

A la suite des deux premières évaluations de l'outil et du retour des participants à la matinée de présentation de l'outil organisée en septembre 2022, le groupe de travail a créé trois nouvelles fiches-outils pour répondre à la demande et couvrir encore davantage les différentes étapes du processus d'orientation :

- [Aide à la décision](#)
- [Exploration de ses valeurs](#)
- [Exploration des différents types de formations accessibles sur base du CESS](#)

Ces trois fiches-outils ont été finalisées au premier quadrimestre de l'année 2023-2024 et mises en ligne en février 2024. Une communication renforcée quant à leur existence a été mise en place via :

- L'envoi d'un mail présentant les 3 fiches-outils à toutes les personnes ayant participé à l'un de nos évènements de présentation de l'outil et aux écoles secondaires situées en province de Namur.
- L'intégration de l'information dans la Newsletter du PAN
- La création de posts sur les réseaux sociaux du PAN (Facebook et LinkedIn)

Au moment de diffuser ces nouvelles fiches-outils, une attention particulière a été portée à l'application de la nouvelle charte graphique du PAN dans la couverture de l'outil et les différents supports de communication.

Afin de répondre à une demande adressée par le service de coordination des Carrefours et Cités des Métiers en vue de former les détachés de l'enseignement obligatoire dans le cadre de la création d'un parcours d'orientation des élèves/étudiants, un atelier d'une demi-journée a été créé et mis en place en avril 2024. Cet atelier avait pour objectif de former à l'utilisation de l'outil « Coup de pouce pour l'orientation » et de faire découvrir plus spécifiquement les trois fiches-outils nouvellement disponibles. Cette expérience de prise en main de ces fiches a permis de récolter un certain nombre de commentaires qui ont donné lieu à une série de modifications au sein de l'outil. Ces modifications ont été réalisées en septembre 2024.

Enfin, dans le cadre de l'organisation de l'évènement « Explor'action des métiers » prévu le 19/11/2024, la fiche 10 « [Rencontre avec un professionnel](#) » a été exploitée pour outiller les enseignants des écoles participantes dans la préparation des élèves.

Coup de pouce pour les compétences transversales et méthodologiques

Le groupe de travail « Coup de pouce pour les compétences » a pour objectif d'outiller les acteurs de la transition secondaire-supérieure dans l'explicitation et le développement des compétences transversales et méthodologiques clés lors de la transition.

En année académique 2023-2024, le groupe de travail « Compétences transversales et méthode de travail » a poursuivi la création des contenus visant à réaliser un outil à destination des enseignants du secondaire et du supérieur. Cet outil vise à expliciter les 22 compétences transversales et méthodologiques, indispensables au cours de la transition secondaire-supérieure, reprises dans la liste établie par ce groupe. Outre l'explicitation des compétences en termes de composantes et d'actions, des exemples d'applications de celles-ci au sein de différentes disciplines seront proposés.

Au cours de cette année, le descriptif de 12 exemples d'applications des compétences au sein des cours a été rédigé en collaboration avec les membres du groupe de travail. L'avancement actuel de la rédaction des contenus et les liens à effectuer entre les compétences de l'outil nous laisse penser que l'outil complet devrait être finalisé pour l'année 2025-2026.

Aide à la réussite

Création de la Commission d'Aide à la Transition et à la Réussite (CATR)

En vue de traiter spécifiquement des thématiques liées à l'aide à la réussite étudiante et à la transition secondaire-supérieure, la Commission d'Aide à la Transition et à la Réussite (CATR) a été créée en octobre 2023, en complément du CDES. Elle rassemble les acteurs de terrain dans les domaines de la transition secondaire supérieur et de l'aide à la réussite. Ses membres sont des coordinateurs ou relais de services d'aide à la réussite (SAR), des accompagnateurs pédagogiques, des coordinateurs pédagogiques, ... issus d'établissements du Pôle académique de Namur.

Dans un premier temps, la CATR a défini ses objectifs, à savoir :

- Partager/échanger au sujet des pratiques des membres dans le domaine de l'accompagnement à la réussite, des difficultés, réussites et questionnements rencontrés, des attendus officiels
- Créer/mutualiser des outils dans le domaine de l'accompagnement à la réussite et de la transition secondaire/supérieur (projet Coup de pouce)
- Visibiliser les SAR et leurs actions ainsi que les outils créés par la CATR
- Organiser des événements à destination des étudiants (sensibilisation, ateliers, ...) et des professionnels de l'accompagnement à la réussite (tables rondes, journées d'études, ...)

Pour sa première année d'existence, la CATR a choisi de travailler sur la création d'un outil visant à faciliter les entretiens individuels avec les étudiants et sur la création d'un projet de tutorat à l'échelle du PAN.

Guide d'accompagnement des étudiants lors d'entretiens individuels

Un « Guide d'accompagnement des étudiants lors d'entretiens individuels » a été conçu par la CATR en 2023-2024. Il vise à outiller toute personne susceptible de recevoir un étudiant en entretien individuel en vue de faciliter son accompagnement quelle que soit sa demande initiale. Il est principalement destiné aux conseillers/accompagnateurs pédagogiques des services d'aide à la réussite, aux coordinateurs pédagogiques, aux conseillers académiques, aux membres des services sociaux et des secrétariats. Ce guide propose deux volets complémentaires :

1. Définition de balises pour mener un entretien individuel permettant de mieux définir la posture à adopter en tant qu'accompagnateur.
2. Recensement de ressources (dates clés, outils, dispositifs, personnes de référence, ...) à solliciter en fonction des problématiques suivantes pouvant être rencontrées par l'étudiant : aides financières, démarches administratives, méthode de travail, remédiation, réorientation, santé mentale.

Une version test du guide sera diffusé à un panel de testeurs au sein des différents établissements du PAN en 2024-2025 en vue d'identifier les ajustements à prévoir avant de diffuser plus largement l'outil en 2025-2026.

Projet TUTOR

Tenant compte de la réalité de terrain des membres de la CATR et des besoins recensés par ceux-ci au sein de leurs services respectifs, il est apparu pertinent de développer une offre de tutorat inter-

établissements à l'échelle du PAN qui permettrait de faciliter la transition secondaire-supérieure et de fournir une offre d'aide à la réussite complémentaire à ce que mettent déjà en place les établissements du PAN.

En vue de mettre en place ce tutorat à partir de 2025, la CATR a rédigé un projet et initié une recherche de subsides pour financer deux volets du projet TUTOR (Tutorat Transversal Orienté Réussite) :

- TUTOR-UP : un dispositif de tutorat disciplinaire et soft skills à destination des élèves du troisième degré de l'enseignement secondaire ;
- TUTOR-SUP : un dispositif de tutorat disciplinaire à destination des étudiants de Bloc 1 du supérieur

REORIENTATION

Dispositif MAP - Ateliers de réflexion sur son orientation au 1er quadrimestre

Le dispositif MAP a été mis en œuvre pour la 5^e fois en 2023-2024. Il a pour objectif d'accompagner l'étudiant dans sa réflexion sur les stratégies possibles à mettre en place face aux questionnements, doutes, difficultés qu'il rencontre en matière d'orientation durant le 1^{er} quadrimestre, une des stratégies possibles à cette période de l'année (pour les étudiants de bloc 1) étant la réorientation au 15 février.

Le dispositif concerne tout étudiant en questionnement sur son orientation :

- qu'il envisage de se réorienter (éventuellement au 15 février) ou qu'il souhaite vérifier que son orientation actuelle lui convient bien,
- qu'il ait ou non arrêté de suivre les cours de la formation dans laquelle il est inscrit,
- quelle que soit l'année d'études dans laquelle il est inscrit.

Pour cette 5^e édition, 6 étudiants provenant majoritairement d'établissements d'enseignement supérieur situés dans le pôle de Namur se sont inscrits et ont participé au dispositif. Un maximum de 16 étudiants avait été établi pour assurer le bon fonctionnement et la bonne dynamique de groupe, dans le cadre de ce projet.

Cette 5^e édition a tenu compte des évaluations des précédentes éditions, et a en particulier mis en œuvre les deux pistes d'amélioration dégagées à l'issue de l'édition précédente :

- organiser moins d'ateliers pour réduire le nombre de soirées à investir dans le dispositif, en particulier pour des étudiants qui continuent à suivre leur formation en parallèle ; afin de maintenir le contenu travaillé à MAP, augmenter la durée des ateliers de 30 min et faire glisser certaines activités dans le suivi individuel ;
- renforcer encore la communication sur MAP en 1) passant dans les établissements pour parler du dispositif aux personnes de l'accueil et du secrétariat étudiant et aux conseillers, et en 2) mettant des affiches dans des endroits, en dehors des établissements, où se rendent les jeunes (ex : sandwicheries, services de copie).

Cinq ateliers ont été organisés à raison de un à deux soir(s) par semaine du 28 novembre au 21 décembre 2023. Ils ont permis d'aborder : les différentes possibilités pour mettre à profit le reste de l'année académique en cas de questionnement sur son orientation ; l'information sur la réorientation au 15 février ; l'exploration des formations et des métiers et l'exploration de soi (intérêts, qualités, valeurs, compétences). Un suivi en entretiens individuels a permis d'accompagner chaque étudiant en parallèle de ces ateliers, ainsi qu'éventuellement durant le 2^{ème} quadrimestre, en fonction des besoins propres à chaque étudiant. Ce suivi a permis de faire le point sur soi et sur les formations et métiers envisagés et de soutenir l'étudiant dans ses démarches (rencontrer des professionnels, faire des stages d'observation, aller suivre des cours ouverts, etc.).

Au second quadrimestre, en plus d'assurer ce suivi individuel, les dixièmes engagés pour le projet MAP ont permis la réalisation de l'évaluation du dispositif, ainsi que la prise en charge d'étudiants en entretiens individuels (dans et en dehors du dispositif ReBOND - cf. points "Formation ReBOND" et "Entretiens individuels" ci-dessous).

Page web relative à la (ré)orientation

Le carnet et la page web relative à la (ré)orientation (<http://reorientation-infosetliensutiles.poledenamur-outils.be/>) s'adressent à tous les étudiants du PAN. Ils visent à donner des éléments de réponses aux questions que se pose un étudiant en questionnement quant à son orientation. Pour ce faire, ces deux outils centralisent en un seul endroit les principales informations régulièrement mises à jour concernant la (ré)orientation et renvoient ceux qui souhaitent approfondir ces premières informations vers des sources d'information précises existantes qui ont été validées. Ils se veulent ainsi complémentaires des outils déjà existants. Le contenu de la page web correspond essentiellement au contenu du carnet d'informations, mais son caractère plus dynamique facilite la navigation entre les différents aspects qu'elle aborde et le renvoi vers des sources d'informations existantes (sites internet, etc.). Quant au carnet d'informations, il a l'atout de fournir une meilleure vue d'ensemble des différentes possibilités qui s'offrent à l'étudiant. Ces deux outils s'adressent aux étudiants, mais peuvent être également précieux pour tout conseiller en orientation ou de 1^{ère} ligne d'un établissement du pôle.

Sur base des retours des utilisateurs et sur base d'un travail de repérage des éléments à mettre à jour, le carnet d'informations et la page web ont été actualisés. Au 1^{er} quadrimestre, les conseillers des établissements du pôle ont reçu quelques exemplaires de la version mise à jour du carnet d'informations. A différents moments-clés de l'année académique, ces conseillers mais également les étudiants ont été (ré)informés de l'existence de la page web.

Formation ReBOND

La formation ReBOND propose aux étudiants en décrochage un programme de formation et de réorientation au second quadrimestre de l'année académique. Ce programme leur permet de mettre à profit le temps restant jusqu'au démarrage de l'année académique suivante pour construire de nouveaux projets de formation et/ou professionnels, les valider en explorant activement la réalité

des études et des métiers et développer les compétences nécessaires à la réussite dans l'enseignement supérieur.

Au 1^{er} quadrimestre, le dispositif a été revu sur base des évaluations et de l'expérience des sessions organisées l'année précédente. A titre d'exemple, une activité amenant les étudiants à se présenter, en faisant la synthèse des différents aspects de la connaissance de soi travaillés durant les 1^{ères} semaines du dispositif (intérêts, qualités, compétences, valeurs), a été ajoutée à mi-parcours de la formation.

Au 2^e quadrimestre, comme les années précédentes, deux sessions ReBOND ont été organisées. La session de février a accueilli 30 étudiants (5 étudiants de la HEAJ, 6 étudiants de l'HENALLUX, 2 étudiants de la HEPN, 14 étudiants de l'UNamur, 3 étudiants d'un établissement extérieur au pôle). La session d'avril a quant à elle accueilli 26 étudiants (3 étudiants de la HEAJ, 9 étudiants de l'HENALLUX, 2 étudiants de la HEPN, 9 étudiants de l'UNamur, 3 étudiants d'un établissement extérieur au pôle).

En matière de persévérance jusqu'au terme du dispositif, 83% des étudiants inscrits à la session de février ont présenté leur jury de fin de formation (en 2023, ce taux était de 88% et en 2022 de 84%). Au niveau de la session d'avril, ils sont 100% à avoir persévéré jusqu'au bout du dispositif (en 2023, ce taux était de 89% et en 2022 de 90%).

Chaque session ReBOND a été évaluée par les participants. Sur cette base, ainsi que sur base des retours des intervenants, le dispositif sera ajusté pour l'année académique 2024-2025.

Rendez-vous de la (ré)orientation

Les Rendez-vous de la (ré)orientation sont le fruit d'une collaboration entre le PAN et la Cité des métiers de Namur. Organisées au second quadrimestre, ces séances d'information visent à permettre aux étudiants en réflexion sur leur orientation de découvrir les principaux types de formation, différents types de métiers, ainsi que des outils permettant de rechercher de l'information par soi-même.

Ces séances d'information sont organisées depuis plusieurs années dans le cadre de la formation ReBOND. Depuis 2017, elles sont ouvertes à tous les étudiants du pôle en questionnement quant à leur orientation, ainsi qu'aux membres du personnel des établissements du pôle, intervenant en 1^{ère} ligne en matière de (ré)orientation.

Ces Rendez-vous de la (ré)orientation sont organisés à deux reprises, dans la mesure où ils font partie intégrante du programme de chaque session ReBOND. Cette année académique, la première session s'est déroulée essentiellement dans la 2^{ème} moitié du mois de février, la seconde essentiellement dans la 2^{ème} moitié du mois d'avril. Le programme comporte sept séances d'information :

- 1) l'université, la haute école et l'enseignement supérieur des arts

- 2) la promotion sociale
- 3) l'IFAPME
- 4) les formations en secondaire
- 5) les métiers en uniformes
- 6) les métiers en pénurie et d'avenir
- 7) les outils pour s'informer

Ces sept Rendez-vous de la (ré)orientation faisant partie de leur programme de formation, les 56 étudiants des deux sessions de la formation ReBOND 2024 y ont participé. Trois étudiants supplémentaires, ne participant pas à ReBOND, mais inscrits dans un établissement du Pôle, se sont également inscrits à certains Rendez-vous. Chacune des sept séances d'information a été évaluée par les participants. Sur cette base, le dispositif sera ajusté pour l'année académique 2024-2025.

Entretiens individuels

L'offre d'entretiens individuels à destination des étudiants en questionnement sur leur orientation est assurée par différents conseillers : les conseillers de 1^{ère} ligne des établissements du pôle, les conseillers en orientation des services assurant des missions d'information et d'orientation au sein ou en dehors de ces établissements, les conseillers ReBOND et la conseillère MAP. Ce point analyse uniquement les entretiens réalisés par les conseillers ReBOND et la conseillère MAP.

Lors des entretiens, ces conseillers ont à gérer une diversité de publics et de besoins en matière de (ré)orientation. Pour certains étudiants, il s'agit de faire le point pour parfois aboutir rapidement à un nouveau choix. Pour d'autres, il s'agit de rester dans leurs études tout en continuant à réfléchir à leur orientation et en participant éventuellement aux Rendez-vous de la (ré)orientation. Pour d'autres enfin, il s'agit d'envisager le dispositif MAP ou la formation ReBOND. Dans chacun de ces trois cas de figure, le travail réalisé en entretien permet de bien cerner les besoins de l'étudiant et de discuter avec lui de différentes pistes pouvant y répondre. Pour les étudiants pour qui MAP ou ReBOND ne représentent pas des pistes pertinentes, un accompagnement individuel doit souvent être mis en place.

Ce sont au total 102 étudiants¹ qui ont été reçus, ne se sont pas inscrits à MAP ni à ReBOND pour diverses raisons, mais dont la demande a néanmoins été prise en charge dans le cadre d'entretiens

¹ Certains des conseillers ReBOND ont plusieurs casquettes au sein de leur établissement (ex : conseiller ReBOND et conseiller du Service d'Aide à la Réussite) et ce sont ces différentes casquettes qui les amènent à réaliser ces entretiens. Le chiffre fourni ici correspond à l'ensemble des étudiants reçus en entretien suite à un questionnement sur leur orientation, quelle que soit la casquette qu'a a priori le conseiller au moment de l'entretien. En effet, les conseillers ReBOND considèrent que l'expérience et l'expertise développées dans le cadre de la formation ReBOND sont pour beaucoup dans leur capacité à gérer ce type d'entretiens au sein de leur SAR.

Le chiffre de 102 étudiants ne tient compte des étudiants reçus que par 5 membres de l'équipe sur les 6. En effet, une conseillère ReBOND était sous certificat médical en 23-24 et ce volet "entretiens individuels" n'a pu être pris en charge par sa remplaçante. Les étudiants ont été reçus par des conseillers SAR indépendants de ReBOND.

individuels menés par les conseillers ReBOND et MAP. Selon les cas, la prise en charge peut avoir été réalisée en un seul entretien ou peut avoir impliqué un suivi sur minimum 2-3 entretiens.

Ces chiffres mettent en évidence que l'accueil individualisé de la demande des étudiants continue à occuper une place prépondérante en termes de nombre d'étudiants accompagnés. Cette offre d'accompagnement individuel est assurée en bonne partie sur place, dans les établissements membres du Pôle, afin de répondre à la demande de l'étudiant directement là où il se trouve. Elle s'appuie notamment sur une expertise qui s'est développée sur les 20 dernières années par l'équipe des conseillers ReBOND.

Information des conseillers en orientation et de 1ère ligne

Le programme de ces différentes activités a été transmis en début de chaque quadrimestre aux conseillers en orientation et de 1^{re} ligne des établissements du PAN.

FORMATION, ACCOMPAGNEMENT ET SUPPORT PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS

Dans le cadre de sa mission de conseil, de formation et d'encadrement des enseignants, le CDES met en place un cadre d'échanges de pratiques des enseignants et conseillers pédagogiques du pôle en matière de pédagogie de l'enseignement supérieur et de promotion de la réussite. En 2023-2024, trois actions concrètes ont été mises en place pour accomplir cette mission.

Quatrième édition de la journée pédagogique du Pôle

La quatrième journée pédagogique du Pôle de Namur a été organisée le 22 mai 2024 en présentiel à Salzinnes-Namur à la Haute école Namur-Liège-Luxembourg. Elle avait pour thématique « Le design universel de l'apprentissage - Tout le monde trouve sa place ». Cette journée avait pour objectifs de :

- conseiller, former et encadrer les enseignants et conseillers pédagogiques du pôle désireux d'offrir plus de moyens de représentation, d'action, d'expression et d'engagement auprès des apprenants en vue de favoriser la réussite des étudiants ;
- mettre en place un cadre d'échanges de pratiques des enseignants et conseillers pédagogiques du pôle en matière de pédagogie universelle au sein de différents contextes académiques ;
- visibiliser une étude menée autour des questions de représentation de l'inclusion et de la pédagogie universelle auprès du corps enseignant.

Pour cette 4^e édition, 100 des 126 participants inscrits ont participé à la journée. Les participants étaient issus établissements du Pôle, également de l'enseignement supérieur de Bruxelles, Mons et des pôles territoriaux.

L'organisation de la journée avait été confiée à un groupe de travail issu du CDES coordonné par la conseillère en didactique du Pôle et composé de 10 membres issus d'établissements différents

(GxABT-ULiège, HEAJ, HEPN, IPFS, ESA, IMEP, HEPN, ITN-PS, HECh et UNamur) représentant trois types d'institutions d'enseignement supérieur : université, haute école et promotion sociale.

Au cours de cette journée, deux conférences ont introduit et clôturé la journée, trois ateliers composés chacun de deux témoignages ont été organisés pour aborder les 3 piliers du design universel : les moyens de représentations, les moyens d'expression et d'actions et les moyens d'engagement.

La journée a été évaluée sur base d'une enquête de satisfaction en ligne envoyée aux 100 personnes présentes.

Développement d'un portefeuille de formations continues

A la suite d'une analyse de besoins auprès des enseignants du Pôle namurois (117 répondants issus des institutions des universités, hautes écoles et des institutions de promotion sociale), le CDES a construit un catalogue de formations déclinés en deux catégories : des formations pédagogiques et des formations technopédagogiques. Le catalogue de formations proposé, poursuit les travaux initiés par le partenaire Form@Nam, qui avait proposé en 2021 et 2022, deux parcours pédagogiques avec des établissements issus en partie du pôle de Namur.

Le catalogue de formations continues proposé à la rentrée 2024 tentera de répondre aux besoins soulignés par les acteurs de terrain. Le catalogue aura pour public cible les enseignants et formateurs issus du Pôle namurois, les formations proposées sont dispensées uniquement par des conseillers pédagogiques des institutions du Pôle de Namur. Nous y retrouverons 11 formations réparties sur l'année académique 2024-2025. L'ensemble du catalogue est consultable par le lien suivant : <https://view.genially.com/666fffae7c03300014c89636/presentation-ressources-et-formationscdes2425>

Ces formations seront évaluées à l'issue de l'année académique 24-25 (taux de participations, feedback des formateurs et formés) afin d'évaluer les formations proposées et qui seront proposées en 2025-2026. Une formation prolongeant les contenus de la journée pédagogique (4e édition) sera proposée dès la rentrée 2025.

Veille et mise à disposition de ressources pédagogiques

En parallèle de la construction du catalogue de formation, le CDES s'est attelé également à réaliser une veille de ressources pédagogiques pour les nouveaux enseignants comme pour les enseignants plus expérimentés. Deux parcours de découverte des ressources sont proposés en ligne : un parcours dirigé pour les nouveaux enseignants, composé notamment des fondamentaux pédagogiques ; un parcours autonome, composé de toutes les ressources collectées et construites à la suite des journées pédagogiques et des dispositifs pédagogiques coordonnés par le Pôle. Les ressources mises à jour, tous les trimestres, sont consultables via le lien suivant : <https://view.genially.com/666fffae7c03300014c89636/presentation-ressources-et-formationscdes2425>

Partage des activités pédagogiques organisées dans les différents établissements

Chaque établissement du pôle organise des activités pédagogiques à destination des enseignants : journées, séminaires, workshops, midis pédagogiques, ... Certaines de ces activités sont ouvertes aux enseignants des autres établissements du pôle. Celles-ci sont renseignées sur une page web du site du PAN. Tout au long de l'année académique, les membres du CDES relayent les informations relatives aux activités pédagogiques de leur établissement à la conseillère en didactique du pôle afin de mettre à jour la page web et d'informer au mieux sur ces activités en externe. Ces informations sont également publiées à l'aide de la newsletter du Pôle tous les mois et par les réseaux sociaux.

MOBILITE INTERNATIONALE

Promotion de la mobilité IN et OUT

Programme « Integration Weeks »

Le programme d'intégration des étudiants en mobilité IN a été organisé du 2 au 13 septembre 2024. Il avait pour but d'accueillir les étudiants Incoming au sein de leurs établissements d'accueil, de favoriser leur intégration au sein de la région namuroise (et de la Belgique) et de les mettre en relation avec les étudiants belges. Le programme propose des cours de français langue étrangère (et des cours d'anglais pour les étudiants francophones) et des activités culturelles et de rencontre. Pour cette 9^e édition, le programme a accueilli 77 étudiants incoming : 5 étudiants de la HEAJ, 20 étudiants de l'HENALLUX, 1 étudiant de la HEPN, 2 étudiants de l'ULiège-GxABT et 46 étudiants de l'UNamur et 2 étudiants de l'IMEP.

63 étudiants ont répondu au questionnaire d'évaluation envoyé mi-septembre. L'évaluation des 30 répondants indique cependant un taux de satisfaction global bon voire très bon.

Programme « Integration Days »

Cette année, le programme Integration Days a été organisé en deux journées, les 3 et 10 février 2024. Il avait pour objectif d'accueillir les étudiants étrangers inscrits au 2^e quadrimestre dans un établissement membre du PAN et de favoriser leur intégration au sein de la région namuroise grâce à des activités de découverte de Namur et de sa région. Au total, 66 étudiants incoming ont participé au programme : 7 étudiants de GxABT-ULiège, 11 étudiants de la HEAJ, 17 étudiants de l'HENALLUX, 0 étudiant de la HEPN, 1 étudiant de l'IMEP et 31 étudiants de l'UNamur. Parmi eux, 52 ont participé à la première journée, 47 à la seconde. Le programme a fait l'objet d'une évaluation. 16 répondants uniquement. L'évaluation indique un taux de satisfaction bon.

Activités culturelles

Dans la continuité des deux programmes d'intégration, une activité culturelle a également été organisée au cours de l'année académique pour les étudiants IN : une visite de Bastogne le 14 octobre 2023. 60 étudiants sur 64 inscrits ont participé aux activités : 0 étudiant de GxABT-ULiège, 1

étudiant de la HEAJ, 7 étudiants de l'HENALLUX, 0 étudiant de la HEPN, 0 étudiant de l'IMEP et 52 étudiants de l'UNamur. L'activité culturelle prévue en avril n'a pas été organisée cette année.

Cours d'anglais

Un groupe de travail de la CMI a mis sur pieds l'organisation de deux cours d'anglais à destination des membres du personnel des institutions du PAN dès le mois d'octobre 2024 :

Un cours d'anglais de niveau intermédiaire coorganisé par l'ILFoP pour des enseignants et membres du personnel administratif qui souhaiteraient améliorer leurs connaissances en langue anglaise en vue d'accueillir les étudiants IN mais aussi de prétendre à une mobilité. Le cours niveau avancé concerne les enseignants qui souhaitent dispenser leur cours en anglais.

Les cours seront organisés une fois semaine dans les locaux du PAN. Les professeurs désignés sont pour le NI, Gentiane Dufays et pour le NA, Justine DeWitte.

Développement de partenariats

La CMI a la volonté d'ouvrir ses champs d'action à des thématiques qui pourraient être traitées en collaboration avec la CVE comme l'organisation d'ateliers interculturels à destination des étudiants internationaux mais aussi belges qui souhaiteraient se former et s'informer.

La CMI souhaiterait que la maison internationale de l'UNamur qui propose ses activités avec l'ensemble des étudiants internationaux des institutions du PAN, puisse rejoindre l'ESN (european social network)

INFORMATION ET ORIENTATION

Mise entre parenthèses depuis plusieurs années, la commission Information et Orientation a été redéployée et s'est réunie quatre fois durant l'année académique 2023-2024.

Plusieurs objectifs ont pu être atteints :

- Se rencontrer, exposer le cadre et la méthodologie, et réfléchir aux livrables/projets de la commission.
- Réunir les besoins de chaque établissement en termes d'information/orientation dans le cadre de la commission
- Accompagner le projet FSE+ « Explor'action des métiers »
- Inviter la Cité des Métiers de Namur (CDMN) et réfléchir aux collaborations possibles avec les membres du PAN

Information sur les études et orientation

Dans le but « déployer le dispositif d'orientation tout au long de la vie », le gouvernement prévoit dans le cadre du Plan de Relance pour la Wallonie programme 15 (activité 15.e) de finaliser la mise en place du dispositif d'orientation tout au long de la vie. A cet effet et afin de permettre l'accueil de

toute personne en questionnement sur son choix d'études supérieures dans les Carrefours et les Cités des métiers de Wallonie, une collaboration a été initiée par le cabinet de la Ministre Morreale avec le cabinet de la Ministre Glatigny, (poursuivie par la Ministre F. Bertieaux), la Fédération Wallonie Bruxelles et les pôles académiques.

Si les pôles collaborent déjà aujourd'hui avec les Carrefours et Cités des métiers en tant que partenaires externes, la volonté commune est d'amplifier leur participation à travers le cofinancement de 4 conseillers en orientation mis à disposition par les pôles académiques dans les trois Cités des métiers wallonnes.

Objectifs :

- Favoriser la collaboration entre les Carrefours et Cités des Métiers et les pôles académiques.
- Accueillir, informer et conseiller toute personne en questionnement sur son choix d'études supérieures au sein des Carrefours et Cités des métiers de Wallonie.
- Initier et/ou Renforcer le partenariat entre les pôles académiques et les Carrefours et Cités des métiers.
- Evaluer, à l'issue de la période couverte par le présent accord, la pertinence de la collaboration et envisager la participation de l'Enseignement supérieur au dispositif Carrefours et Cités des Métiers en tant que partenaire y compris au sein des organes de gouvernance du dispositif de Carrefours et Cités des Métiers.

Dans ce cadre et depuis le 15 mars, différents axes ont pu être renforcés :

Entretiens d'orientation individuels

Lors de ces entretiens, le conseiller identifie les besoins des usagers pour établir avec eux un projet académique et/ou professionnel. Il répond également aux différentes questions relatives à l'enseignement supérieur et renvoie certaines demandes vers des services plus spécifiques et adéquats de la région.

Sur l'année académique 2023-2024, il y a eu 113 entretiens. Depuis le 15 mars 2024, le conseiller a également tenu une permanence sur l'enseignement supérieur le mercredi après-midi, au sein de la CDMN.

Actions collectives

Différentes séances d'informations et ateliers collectifs axés sur l'information et l'orientation ont été organisés et animés durant l'année académique 2023-2024. En tout, 66 personnes ont pu bénéficier d'une ou plusieurs activités parmi :

- ✓ Atelier de sensibilisation aux tests d'orientation en ligne : cet atelier vise à développer le sens critique des participants à l'égard des évaluations et tests d'orientation en ligne et de leur donner des pistes pour s'orienter de manière correcte et efficace.

- ✓ Ateliers collectifs sur la connaissance de soi : deux versions de cet atelier ont été développées. L'une est à destination des jeunes entre 15 et 25 ans et a pour objectifs de les faire réfléchir sur leur personnalité, leurs valeurs, leurs intérêts professionnels et les différents types de formation. L'autre est à destination des adultes de plus de 25 ans voulant se réorienter. Elle leur permet de faire le point professionnellement, de mieux se connaître grâce à des outils réflexifs, d'échanger sur la reprise d'études et de recevoir des pistes pour élaborer leur projet.
- ✓ Atelier ludique sur l'enseignement supérieur : cet atelier à destination d'élèves en fin du secondaire a pour objectif de présenter l'organisation de l'enseignement supérieur de manière interactive et ludique. Par différents défis proposés, les participants prennent connaissance et conscience des caractéristiques reliées à l'enseignement supérieur (notion de crédits, différences entre les types d'établissement, calendrier académique, etc.).
- ✓ Séances d'informations sur les métiers en pénurie et les formations de l'enseignement supérieur qui y sont liées : ces séances portent sur le métier d'enseignant et les soins infirmiers. Ils sont préparés, organisés et animés en collaboration avec la Cité des Métiers de Namur.
- ✓ Atelier virtuel de sensibilisation à destination des parents « Comment aider mon ado à s'orienter ? » : à destination des parents ayant au moins un enfant inscrit en 5^e ou 6^e secondaire, cet atelier a pour objectifs de présenter le contexte d'orientation, d'informer sur les influences familiales possibles dans le choix d'orientation d'un jeune, de proposer un moment d'échange et de partage autour des inquiétudes et réflexions liées à l'orientation et d'outiller les parents pour guider leur(s) enfant(s) à faire un choix d'études.

Réseau collaboratif

Participation à des groupes de travail en collaboration avec les autres pôles académiques et/ou la CDMN, dont :

- Création d'un atelier sur l'insertion professionnelle des étudiants, en collaboration avec les conseillers en orientation de la CDMN
- Création de fiches FAQ sur l'enseignement supérieur à destination des professionnels de l'orientation (CDMN) et du public, en collaboration avec les autres pôles académiques de Wallonie
- Actualisation d'une séance d'information sur l'enseignement supérieur, en collaboration avec la conseillère en orientation du pôle académique de Louvain
- Présentation de l'atelier parents, à destination des conseillers des Cités des Métiers, en collaboration avec des conseillers en orientation de la CDMN

Projet FSE +

Le projet FORIES du PAN s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets 2021-2027 du FSE et fait partie d'un ensemble d'actions œuvrant à l'orientation tout au long de la vie (FSE/OTLAV). Au sein de ce parcours, le projet prend part au "Portefeuille Parcours Wallonie" dont le chef de fil est le Forem. Ce

projet consiste en l'organisation d'un "événement métiers", à l'instar des Pôle Liège-Luxembourg (Mon métier demain) et hainuyer (#plustardjeserai), visant les élèves de 5e secondaire de la province de Namur. Cet événement prévoit une présentation relative à l'enseignement supérieur et à l'orientation ainsi qu'un dispositif de "speed dating" permettant aux élèves de rencontrer une dizaine de professionnels faisant partie d'un des 5 secteurs du questionnaire ADA-intérêt (humain-gestion-vivant-matière et culture) qui structure l'activité. En amont de l'événement, les élèves passent le questionnaire ADA-intérêt afin de choisir leur secteur de prédilection.

Dès mars 2024, Alice Rasson, engagée à 0,3 ETP sur cette mission, a entamé la mise en place et l'organisation de cet événement. Différentes actions ont été effectuées de mars à septembre 2024 :

- Rapportage d'informations relatif à l'avancée du projet et consultation des établissements membres lors des réunions de la COI.
- Constitution d'un groupe de travail constitué de représentants de la COI et comprenant 3 types d'enseignement supérieur (université, HE, promotion sociale). Ce GT s'est réuni à 4 reprises et a eu un rôle d'accompagnement et de conseil dans les différentes étapes du projet.
- Recherche d'un lieu adéquat en Province de Namur pour accueillir l'événement. Notre analyse du terrain nous a menés à porter notre choix sur La Bourse de Namur.
- Mise à jour d'un carnet d'adresse et mise en relation avec des écoles de la Province de Namur afin de les interroger sur leur intérêt à participer à cet événement et les modalités pratiques pouvant faciliter une adhésion à cette action.
- Création d'un nom d'événement "Explor'Action des métiers", d'une charte graphique attractive et de supports de communication destiné aux écoles de la Province de Namur (save the date, lettre d'invitation à l'événement, mailing, page internet, formulaire d'inscription, etc.)
- Gestion du partenariat avec la CDMN, contribuant à l'événement via l'offre d'animation d'ateliers d'orientation.
- Préparation des écoles inscrites : création et diffusion d'une mallette pédagogique permettant aux écoles de se préparer à l'événement (webinaire sur le questionnaire ADA, mise en valeur de fiches de Coup de Pouce pour l'orientation, création de fiches descriptives pour les classes participantes, etc.)
- Lancement d'une campagne de recrutement de professionnels auprès de la communauté alumni du PAN.
- Recrutement d'étudiants-jobistes pour la création et l'animation de la séance plénière de l'événement
- Gestion administrative du projet en lien avec le financement FSE : remise de documents, participation aux comités de pilotage portée par le Forem, etc.

Missions réalisées par le Pôle académique de Namur – Pilotage central, pilote et copilote du WP3
Au courant de l'année 2023 & 2024 Vincent La Paglia et Charles Wéry, en vue d'assurer que la mission du WP3 soit menée à bien conformément aux exigences du projet et dans le respect des échéances, ont :

- assuré, conjointement avec la direction, le recrutement de l'experte productrice, Declaire Céline, chargée de la création du questionnaire;
- travaillé de concert concernant l'appui méthodologique avec l'experte productrice en matière de relecture :
 - des modèles théoriques qui sous-tendent le questionnaire,
 - des échelles nationales et internationales choisies pour constituer le questionnaire,
 - et des changements des items constituant les échelles du questionnaire, suite aux entretiens cognitifs;
- planifié également de collaborer à la planification du choix des écoles et à l'administration du questionnaire auprès des classes de rhéto;
- co-construit une dynamique partenariale horizontale avec l'experte productrice de façon à œuvrer aux meilleures conditions de travail en vue de la réalisation du questionnaire, de l'analyse des résultats ainsi que de leurs interprétations;
- communiqué sur le projet ADA via divers types de supports : présentation lors des 10 ans du PAN, capsule vidéo, site web du PAN, réseaux sociaux, affiches et distribution de folders, etc.;
- participé avec l'experte productrice, aux réunions du groupe IT en vue de produire le contenu et le format de la plateforme numérique qui hébergera les 3 modules constitutifs d'ADA (Intérêts- Motivations- Compétences);
- fait remonter les questions bloquantes auprès du pilotage général;
- fait état de l'avancement de la mission auprès du comité de pilotage;
- remis les premiers rapports et autres comptes rendus d'avancement au comité de pilotage et le coordinateur référent de l'ARES sur le projet ADA

Les chefs de projets du PAN sont mandatés dans 3 WP respectifs en tant qu'experts.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR INCLUSIF

Depuis le 29 octobre 2020 la présidence de la Chambre est assurée par Sandrine Vieillevoye (UNamur) et la vice-présidence par Caroline Crèveœur (Henallux). La seconde vice-présidence est assurée par Louis-Jean Goblet (IMEP) depuis septembre 2023.

AGENDA des réunions de la chambre

La Chambre de l'Enseignement Supérieur Inclusif du Pôle Académique de Namur s'est réunie 7 fois en année académique 2023-2024 et a constitué un cadre de partage d'expériences, d'échange de bonnes pratiques et d'élaboration d'outils communs pour les personnes en charge de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap au sein des établissements du Pôle.

Actions en vue de coordonner la politique d'enseignement supérieur inclusif dans les établissements d'enseignement supérieur membres du Pôle académique

Cadre de la CHESI

Il a été défini en début d'année académique 2023 via un document élaboré par le PAN qui fixe les missions et rôles des membres. Un autre document de planification des objectifs, livrables et planification des réunions a également été rédigé.

Être membre de la ChESI signifie :

- Être concerné par la thématique de la commission
- S'engager à être présent
- Contribuer en fonction de ses attributions et de ses disponibilités
- Être fidèle aux engagements pris envers la commission
- Faire preuve d'une attitude positive, proactive et constructive
- Être responsable de la circulation de l'information entre le PAN et son établissement
- Prendre du plaisir à y participer ;)
- Les établissements désignent un ou des représentant(s) pour chaque commission/GDT. La liste complète est soumise et validée par le CA du Pôle académique de Namur.

Être coordinateur de la ChESI signifie :

- Être garant du cadre thématique
- Être animateur de réunion et médiateur (partager la parole, donner la place à chaque membre)
- Être planificateur (préparer les réunions et assurer la logistique)
- Informer les membres en amont et en aval des rencontres (rédiger l'ordre du jour et le compte-rendu)
- Être garant du suivi, des échéances et de l'évaluation des projets en vue de produire des livrables et des supports à la communication
- Être représentant de la commission et relais de l'information pour la visibilité vers l'extérieur

Prise de décision au sein de la ChESI:

Lorsqu'une décision doit être prise, chaque membre de la commission a l'occasion de s'exprimer. Le coordinateur, dans son rôle d'animateur et de médiateur, tient compte autant que possible de l'avis de chacun et vise à formuler une proposition qui rencontre les préoccupations, les doutes et les souhaits du plus grand nombre tout en restant ancré dans les réalités du terrain.

Toute décision d'une commission sera soumise aux Co-présidents du PAN pour validation avant la mise en œuvre par la commission.

[Accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap](#)

Chaque université, haute école et école supérieure des arts, membres du Pôle de Namur organise son propre service d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

[Réflexions, échanges, élaboration d'outils communs](#)

La Chambre de l'Enseignement Supérieur Inclusif a poursuivi durant l'année académique 2023-2024 son travail de réflexion, d'échange de bonnes pratiques et d'élaboration d'outils communs. Les réunions de la Chambre ont ainsi été l'occasion pour ses membres d'échanger leurs points de vue concernant la prise en charge de certains étudiant.es en situation de handicap et le suivi à donner à des demandes de plan d'accompagnement individualisé (PAI). Elles ont aussi permis de partager les difficultés vécues avec les différents membres des établissements lors de la mise en place des aménagements raisonnables.

Echanges entre la Commission (la CESI à l'ARES) et la Chambre

Un retour des réunions de la CESI de l'ARES a également été systématiquement proposé lors des réunions de la Chambre. Le suivi des dossiers en cours est ainsi mis à la connaissance de tous les membres. Des outils ou documents émanant de la CESI sont aussi transmis à cette occasion.

Cinq membres de la Chambre ont participé à la journée CESI-CHESI organisée à l'ARES le 23/05/24. L'occasion de partager un moment convivial, de s'informer sur les activités de la CESI, d'échanger avec des collègues d'autres établissements.

Information et sensibilisation des enseignants à l'ESI

La ChESI a également consacré beaucoup d'énergie à la co-organisation de la journée de sensibilisation à l'enseignement inclusif avec la Haute Ecole Albert Jacquard qui a eu lieu le 06/10/23 ainsi qu'à la semaine de l'inclusion du 19 au 23/02/24.

Concernant la journée du 06/10/23, chaque membre de la Chambre a pris contact avec des partenaires associatifs autour du handicap. Nous avons pu créer un tableau reprenant les coordonnées de divers intervenants que nous pourrions mobiliser pour des événements ultérieurs. Nous avons ainsi découvert un riche réseau d'intervenants autour de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans notre province. Plus de 300 personnes ont participé à cette journée riche en partages dont une centaine d'étudiants futurs enseignants. La matinée présentait des séances en plénière ; un rappel de Mme Van Bosselaere d'UNIA des principes d'inclusion et d'aménagements raisonnables, et une intervention de Mr Serge Van Brakel, d'Horizon 2000, fut percutante. L'après-midi rassemblait plusieurs ateliers auxquels les participants pouvaient s'inscrire au préalable. Un marché orthopédagogique proposait à partir de midi des stands dans lesquels les participants pouvaient déambuler et regroupait divers outils, ouvrages et témoignages relatifs au secteur des troubles et du handicap. Un drink clôturait la journée.

La semaine du 19 au 22 février 2024, une semaine de l'inclusion sous l'angle de l'art et de la culture a été organisée en collaboration avec les différents établissements de la Chambre de l'Enseignement Supérieur du Pôle Académique de Namur.

Les activités suivantes ont été organisées :

Deux expositions "*Chais'Art*" de l'Asbl Autonomia à l'Henallux et à l'UNamur

L'exposition "L'inclusion, l'Art des possibles" et l'exposition « Accessibilité » étaient visibles toute la semaine dans les deux établissements à travers 40 panneaux.

Chais'Art est né de la conjonction entre la chaise roulante et l'art. L'objectif : sensibiliser et démystifier le handicap à l'aide de l'art et de l'humour. Chais'Art a la volonté de décliner le sigle international de l'accessibilité à travers différentes situations suscitant tantôt la dérision, l'étonnement ou l'interrogation. Il permet ainsi de dénoncer certains obstacles auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap et de sensibiliser aux thématiques de l'autonomie et de l'inclusion.

Des capsules vidéo reprenant des témoignages d'étudiant.e.s et membres du personnel de l'Enseignement pour Adultes ont été réalisées par l'ITN et l'IFOP. Ces capsules vidéos s'articulent autour de 3 grands axes : le parcours scolaire, les aménagements raisonnables et les liens pouvant être établis entre art, culture et inclusion, afin d'apporter un regard réflexif sur l'inclusion des étudiants et membres du personnel de l'enseignement pour Adultes. Elles ont été diffusées sur les réseaux sociaux.

Une conférence de Perrine Bigot (formatrice et spécialiste en Orthopédagogie) et Oriane Blondiaux (art-thérapeute spécialisée en Orthopédagogie) "*Soutenir la créativité des étudiant.e.s avec un TDA/H dans leurs apprentissages et au-delà...*" a été proposée sur le site de Gembloux Agro-Bio Tech (ULiège) le 19/02. Elle avait pour objectif d'ouvrir à une meilleure compréhension du potentiel et des défis que vivent ces étudiant.e.s à besoins spécifiques, et de proposer des pistes pratiques à mettre en place en tant qu'enseignant.e.s.

Une conférence et impro « Etudier en situation de handicap », événement unique en son genre, combinant conférence et improvisation autour du thème de l'inclusion des étudiant.e.s en situation de handicap a pris place le mercredi 21/02 à l'UNamur. Avec Serge Van Brakel, notre conférencier, qui a créé Horizon 2000, association œuvrant pour la démystification de la personne en situation de handicap. Avec l'ImproNam, le kot-à-projet namurois d'improvisation théâtrale. Avec François-Xavier Fievez, vice-recteur aux affaires sociales, étudiantes et à la culture de l'UNamur, en maître de cérémonie.

La conférence-spectacle « La Convivialité » a été jouée le jeudi 22/02 à l'Henallux. Elle traite de la question du rapport dogmatique de l'orthographe dans notre société. Les deux pédagogues comédiens vous proposeront de faire rimer "rire" et "orthographe" afin de remettre en cause sa cohérence et d'échanger sur la maîtrise de la langue française dans l'enseignement et le quotidien. Cette conférence-spectacle invite également à faire preuve d'esprit critique et à adopter un autre angle de vue ce qui constitue un exercice intéressant pour mieux comprendre le quotidien et la scolarité des personnes dyslexiques et dysorthographiques.

La Haute Ecole de la Province de Namur (HEPN) et l'Institut Provincial de Formation Sociale (IPFS) accueilleront une douzaine d'associations mobilisées autour de différents handicaps, troubles ou spécificités en vue d'informer et d'échanger lors de la *Foire aux associations pour sensibiliser aux nombreuses difficultés pouvant avoir un impact sur un parcours de formation*.

Les associations présentes étaient nombreuses : ALTEO, APEDA, CRAN, CRD, CRETH, EQLA, Handicap & santé, Handicap & sexualité, Ligue Braille, Ligue francophone belge contre l'épilepsie, Outilthèque de la Province de Namur, Similes, TDA/H Belgique, ...

Information et sensibilisation des étudiants

Les étudiant.es ont été vivement invité.es à participer aux 2 événements qui ont été organisés lors de cette année académique.

Participation aux 10 ans du Pôle Académique de Namur et évaluation

La présidente et les vice-président.es ont préparé la participation de la CHESI au 10 ans du Pôle Académique de Namur (PAN) qui a eu lieu le 12/09/24. Le PAN avait choisi d'axer cet anniversaire sur la rétrospective des 10 dernières années depuis sa fondation et sur la mise en évidence des travaux des équipes qui œuvrent au sein de ses commissions. Une vidéo a été réalisée afin d'expliquer les missions de la Chambre, ses réalisations, ses projets ainsi qu'un TRIVIAL'CHESI basée sur les idées reçues en matière d'enseignement inclusif. : <https://youtu.be/51wd03rVtpw>

Cet anniversaire a été l'occasion de proposer un questionnaire d'évaluation sur le fonctionnement de la Chambre à ses membres. La synthèse apparaît ici en suivant le lien :

<https://www.canva.com/design/DAGTiudUZRO/keK0TLnkyZb-ElyghB8k3Q/edit>

PERSPECTIVES

En fin d'année académique, une réflexion a eu lieu concernant l'organisation de l'année académique prochaine. Le thème choisi est le Concept Universel de l'Apprentissage (CUA). L'idée est d'y travailler dans le cadre d'un projet pilote en collaboration avec des enseignants partenaires issues des différents établissements.

Les réunions de la Chambre lors de l'année académique 2024-2025, en plus des traditionnels moments d'échanges et de partages de pratique ainsi que de retours de la CESI, seront consacrées à la construction de ce projet.

SOUTIEN DES EES DANS LEURS MISSIONS CORRELATIVES AU DEVELOPPEMENT DURABLE

La chargée de mission Durabilité, engagée le 15 novembre, a accompli un ensemble de tâches significatives avant et après son congé de maternité, qui a débuté le 21 mars et qui s'est conclu au 19 août. L'objectif visé lors de cette première année était de poser des bases solides pour la coordination et l'accompagnement des initiatives en faveur de la durabilité dans les EES partenaires (HEAJ, HEPN, Hénallux, et UNamur), tout en renforçant les interactions stratégiques au sein du réseau PAN.

Soutenir les EES partenaires concernant leurs plans de transition

Dans le cadre de ses missions visant à soutenir les établissements d'enseignement supérieur partenaires dans leurs plans de transition, plusieurs initiatives structurantes ont été entreprises.

Une première action a consisté à récolter et analyser les besoins des EES en matière de formation des membres du personnel, avec une attention particulière pour les formateurs. Cela a inclus la réalisation d'un questionnaire auto-administré portant sur les questions de durabilité à destination du personnel de la HEAJ. En parallèle, une veille stratégique sur les formations existantes sur les thématiques DD a été menée, et ce, en collaboration avec des acteurs clés tels que le NID de l'UNamur et la conseillère pédagogique de la Cellule PUNCH de l'UNamur. Une réunion avec des enseignants sensibilisés à ces questions a également été menée au sein de l'Hénallux.

Le Pôle académique de Namur a rejoint l'initiative "UNI for Change" le 21 décembre 2023, renforçant ainsi les synergies entre institutions belges francophones. Sa participation s'est concrétisée à travers diverses activités, telles qu'à la participative (observatrice) des Midis UNI for Change des 20 février et 20 mars 2024, ainsi qu'à la participation (active) à la journée thématique sur la co-construction des valeurs UNI for Change le 27 août 2024.

En matière de concertation, Le groupe de travail "Durabilité" du PAN s'est réuni huit fois entre le 15 novembre et le 15 septembre. Par ailleurs, la chargée de durabilité a participé à une moyenne d'une réunion mensuelle des cellules durabilité de chaque institution partenaire. Pour la HEPN, elle a contribué à la relance de la cellule durabilité, inactive depuis la pandémie covid, et assisté à deux réunions en février et mars 2024. Pour l'UNamur, elle a pris part aux réunions de la Commission de Coordination du Développement Durable (le 14 novembre 2023 et le 9 février 2024) ainsi qu'à une réunion du NID (Namur Innovative et Durable, une association d'académiques sensibles à ces questions). Concernant l'Hénallux, elle a participé aux réunions de la cellule DD des 9 novembre 2023, 15 février et 19 mars 2024.

Un autre volet de ses responsabilités a été d'assurer une liaison efficace entre l'ARES et les EES partenaires. À ce titre, elle a participé à la réunion des coordinateurs DD organisée le 27 novembre à l'ARES et a maintenu des contacts réguliers avec Nathalie Pipart, Chargée de projet développement durable à l'ARES. Ces échanges ont permis de traiter divers appels à projets de l'ARES et de veiller au respect des attentes relatives aux livrables pour chaque institution partenaire.

Coordonner la formation continue des membres du personnel des EES concernés

La coordination de la formation continue relatives aux questions DD des membres du personnel des EES comprend plusieurs axes.

Tout d'abord, un travail de veille stratégique a été entamé pour recenser les formations existantes, en ligne ou en présentiel, proposées par les EES du Pôle académique de Namur ou par d'autres organismes (asbl, fondations, instituts ou autres EES hors du PAN). Une newsletter spéciale intitulée "Vitamines DD" a été créée pour relayer ces informations. Un onglet dédié à ce sujet est également prévu sur le nouveau site internet du Pôle, actuellement en construction.

En parallèle, le constat a été fait que peu de formations existantes étaient destinées aux enseignants du supérieur. Une réflexion a été initiée pour créer trois cycles de formation, correspondant aux domaines de la santé, des sciences et techniques, et des sciences humaines et sociales. Chaque cycle comportera trois ateliers : un théorique, un pratique basé sur l'expérience d'un professionnel de terrain, et un atelier témoignage d'un enseignant ayant intégré les concepts de développement durable dans ses cours. Ces cycles seront partiellement opérationnels au deuxième trimestre de l'année académique 2024-2025 et pleinement déployés à la rentrée 2025-2026.

Parallèlement, une contribution active a été apportée à la préparation de la journée pédagogique de la HEPN, organisée le 21 mai 2024, sur le thème "Le développement durable dans mes pratiques d'enseignement". La chargée de Durabilité du PAN a assisté l'équipe organisatrice de la journée afin de sélectionner les orateurs les plus adéquats.

En outre, dans le cadre du projet d'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les fiches UE de l'Hénallux, un travail de traduction des ODD en objectifs d'apprentissage a été réalisé. Ensuite, un cycle de quatre capsules vidéo a été co-écrit, tourné et monté pour former les enseignants à ces enjeux. Ces quatre vidéos abordent les thématiques suivantes :

1. Introduction à l'intégration du développement durable (DD) : Importance d'intégrer le DD dans les programmes de formation, en s'appuyant sur les recommandations de la CDD de l'ARES et des initiatives comme Youth Talk et de la recherche Jeunes Communication et Climat (2022) . *(Intervenante : Christophe Reyners - HEPN) - Vidéo terminée*
2. Notions de base : DD, ODD et enjeux des transitions : Présentation des concepts fondamentaux liés au DD, aux Objectifs de Développement Durable (ODD), et aux défis des transitions écologiques et sociales, avec des références aux projets PLACES et aux Cahiers du DD. *(Intervenante : Amélie Anciaux - PAN) - Vidéo terminée*
3. Intégration du DD dans les programmes de formation : Explications autour de l'Axe 4 du plan stratégique, des cinq méta-compétences attendues des enseignants, et des pratiques pour favoriser leur intégration dans l'enseignement supérieur. *(Intervenante : à confirmer, possiblement Cécile Dury) - Vidéo en cours*
4. Illustration des cinq méta-compétences : Exemples concrets et projets liés à la sensibilisation, à la vision systémique, à la pensée critique, à la pensée exploratoire, et à l'engagement, montrant leur application pratique dans l'enseignement et les initiatives étudiantes. - *Vidéo en cours*

Ces initiatives s'inscrivent également dans une dynamique de partage d'expérience, comme la présentation intitulée "Enseignement et formations aux enjeux climatiques", réalisée lors de la Conférence ABCDay, organisée par l'asbl ABC Éduc, le 24 novembre 2024.

Enfin, un projet de recherche visant à accompagner les enseignants dans le choix et l'utilisation d'outils pour intégrer durablement les concepts de développement durable dans leurs pratiques a été initié en 2023-2024. Ce projet intitulé « AGIR) et dont le financement par l'ARES débutera en février 2025, s'inscrit dans une perspective de pérennisation de ces démarches.

Gestion de projet

Le groupe de travail (GT) DD du Pôle académique de Namur joue un rôle clé dans la facilitation des échanges de bonnes pratiques grâce à la régularité de ses réunions. Ces rencontres permettent de partager des expériences, d'harmoniser les approches et de renforcer la collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur (EES) partenaires. Ainsi, le coordinateur DD de la HEPN a, par exemple été invité à tourner une capsule vidéo pour la sensibilisation aux ODD des enseignants de l'Hénallux tandis que la Coordinatrice DD de l'Hénallux a été invitée à présenter sa réflexion sur l'intégration des ODD dans les fiches UE au sein d'un Midi PUNCH de l'UNamur. Ces initiatives illustrent la capacité du GT DD à promouvoir un partage actif des ressources et des savoirs, tout en

contribuant à renforcer une vision commune en faveur du développement durable dans l'ensemble des EES namurois.

En matière de coordination, le GT DD a coordonné l'organisation de la journée Étudiant·e·s en transition, qui a rassemblé 150 étudiant·e·s autour de la durabilité, ce 16 octobre à la Bourse de Namur. Cet événement a été réalisé en partenariat avec la Ville de Namur (Service Air Climat Énergie) et s'est inscrit dans le cadre du Festival Namur Demain.

Cet événement a réuni étudiant·e·s, enseignant·e·s, asbl et citoyens pour une journée riche en ateliers pratiques, conférences, et rencontres. Parmi les temps forts figuraient un ciné-débat autour du film Demain en Province de Namur, des ateliers sur la réparation d'objets, l'alimentation durable à moindre coût, et la transition énergétique, ainsi que des discussions sur des sujets variés comme l'éco-consommation et la résilience face aux défis climatiques. La journée s'est conclue par un débat sur l'éco-anxiété.

Pour cette journée, un budget de 5 000 euros a été obtenu via l'AAPDD 2024 de l'ARES afin d'assurer la capture audiovisuelle de l'ensemble des activités. Les capsules vidéo produites auront une portée pérenne en sensibilisant aux enjeux du développement durable, tout en constituant un contenu clé pour la création de nouvelles formations destinées aux enseignant·e·s et étudiant·e·s.

BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS À TRAVERS LA VIE ÉTUDIANTE

Constitution d'une commission Vie Etudiante

Dès septembre 2023, l'équipe du PAN a rencontré les représentants de la Vie Etudiante et les conseils étudiants des établissements afin de faire un premier recensement de leurs besoins, en vue, notamment, de réfléchir aux missions de la future CVE et d'identifier le profil adéquat pour la coordination de cette Commission. A la suite à ces rencontres, un appel à candidature a été lancé en vue du recrutement du coordinateur.

Dès mars 2024, Alice Rasson, engagée à mi-temps pour coordonner la Commission Vie Etudiante, a rencontré les conseils étudiants et autres représentants étudiants (associations étudiantes comme les kots à projets, les délégués de cours, etc.) ainsi que les conseils sociaux et autres représentants des établissements travaillant les thématiques de la Vie Etudiante en se déplaçant dans leur environnement. Elle a également réalisé un travail de veille relatif aux initiatives déjà mises en place au sein des EES et a participé à plusieurs événements organisés par ces derniers (Fête de l'université, campagne sur le harcèlement, Journées Portes ouvertes, etc.). Ce travail de recensement des données et de rencontres a permis d'identifier les membres qui prendraient part à la Commission, les missions de cette dernière ainsi que les besoins des étudiants et des établissements.

Une première commission en mai 2024 a permis d'inaugurer la CVE et d'établir l'ensemble des thématiques sur lesquelles elle travaillera, à savoir : l'alimentation, le logement, l'accès à la culture,

l'accès au sport, le folklore, le harcèlement, la précarité étudiante, la sécurité menstruelle, les lieux d'études, le développement de connaissances, le développement de compétences, la santé et la santé mentale.

Cinq d'entre elles ont été jugées prioritaires pour le plan d'actions 2024-2025 et ont dès lors fait l'objet de la constitution d'un groupe de travail : la précarité étudiante, la sécurité menstruelle, l'accès à la culture, le harcèlement et le développement de compétences interculturelles. Ces groupes de travail ont pour mission de se réunir entre les commissions afin de réfléchir à des livrables pertinents relatifs à la thématique sur laquelle ils travaillent et de revenir avec le fruit de leur travail vers l'ensemble de la Commission.

Mise en place d'un plan d'actions Vie étudiante

Le fruit du travail de ces GT a permis de constituer un plan d'actions pour l'année académique 2024-2025

Précarité étudiante

Le GT "précarité étudiante" a travaillé sur la mise en place d'une animation relative à la gestion d'un budget étudiant en collaboration avec Medenam à destination de l'ensemble de la communauté étudiante du PAN. Il a également réfléchi à l'adaptation de cette animation pour les classes de rhétos des écoles de la province de Namur. Ces animations seront proposées durant l'année académique 2024-2025.

Sécurité menstruelle

Le GT "sécurité menstruelle" a réfléchi à des actions permettant de lutter contre la précarité menstruelle. En s'inspirant d'initiatives déjà en place dans certains EES (IMEP, Hénallux), la CVE souhaite mettre en place des distributeurs de protections menstruelles au sein des institutions membres du PAN. Afin de financer ce projet, la CVE a postulé à plusieurs appels à projets : le budget participation de la Province de Namur, le Fonds Célia Ramos ou encore la Campagne Sang Souci. L'ambition de la CVE est de voir ce projet se concrétiser pendant l'année académique 2024-2025.

Accès des étudiants à la culture

A la suite de plusieurs interpellations d'opérateurs culturels (Le Grand Manège, Namur CEC 2030, le Cameo, etc.), le PAN réfléchit à la mise en place d'un pass culturel. Des premières réunions avec le monde culturel de la Province a déjà permis de lancer la newsletter "Nam'Culture" en septembre 2024. Celle-ci sera diffusée toutes les 6 semaines et propose des bons plans culture à l'ensemble des étudiants du PAN. Une réflexion sur le pass culturel a également été initiée.

Ateliers interculturels et accueil des étudiants internationaux

Les commissions Vie étudiante (CVE) et Mobilité internationale (CMI) du PAN travaillent sur la mise en place d'ateliers interculturels visant l'ensemble de la communauté étudiante. La thématique de l'interculturalité a été définie comme prioritaire par la CVE en raison de situations de discrimination vécues par les étudiants internationaux et afin d'améliorer l'accueil de cette communauté internationale et de veiller à une cohabitation harmonieuse au sein des institutions du PAN. L'importance du développement de compétences « extra-académiques » via les projets de la CVE a également été pointée. Le GT a procédé à un cadastre du tissu associatif de la Province ayant une expertise dans le domaine de l'interculturalité. Ce travail nous a permis d'identifier Eclasio et la Fucid, ONG universitaires sur le territoire du PAN comme partenaires idéaux pour l'animation de ces formations. Une première expérience pilote aura lieu en 2024-2025.

Santé mentale et harcèlement

La thématique du harcèlement est prioritaire pour l'ensemble des EES et des conseils étudiants. Dans ce contexte, un GT réfléchit à des actions communes aux membres du PAN permettant de lutter contre ce phénomène et de réfléchir à des solutions mutuelles dans le cas de situations de harcèlement impliquant des étudiants issus de différents établissements. Plusieurs pistes d'action sont envisagées pour 24-25, parmi lesquels un vademecum commun, un répertoire des institutions soutenant les victimes de harcèlement, un système de recueil de la parole interinstitutionnel.

Veille

Malgré la priorisation de certaines thématiques constituant le plan d'actions futur de la CVE, un travail de veille est effectué par la Commission : partage d'informations sur des lieux d'études, mise en commun d'un calendrier relatif aux journées d'études relatives à l'ensemble des thématiques, participation à des événements, etc.

Collaboration avec le tissu associatif de la Province de Namur

L'ensemble de ces initiatives a amené l'équipe à se tourner davantage vers le tissu associatif de la Province de Namur, tant dans une perspective de veille permettant d'être au courant des initiatives portées par d'autres partenaires que dans une démarche prospective de mise en place de partenariats. De ce fait, nous avons eu des entretiens et contacts rapprochés avec des opérateurs culturels (Grand Manège, Théâtre de Namur, Maison de la Poésie, Bibliothèques, etc.), des opérateurs de la santé et de la santé mentale (CPVS, planning familial, PsyNam, etc.), des opérateurs travaillant sur la précarité étudiante (CPAS, Medenam, etc.) ou la sécurité menstruelle (Sang Souci, asbl Bruzelle), l'interculturalité (Mwana Soleil, CAI, Eclasio, la Fucid), etc.

Nous travaillons également avec des partenaires institutionnels tels que la Ville de Namur, la Province de Namur, le BEP, etc.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX ETUDIANTS

Afin de renforcer et d'élargir les aides et services organisés par les établissements du Pôle - tous les établissements du pôle de Namur ne disposent pas d'un service psychosocial de première ligne pouvant accueillir les étudiants en situation de stress, d'anxiété ou de souffrance psychologique - et ce en particulier dans le contexte post crise sanitaire, le Pôle de Namur a proposé l'offre d'un soutien psychologique de 1^{re} ligne gratuit pour les étudiants de tous les établissements membres du Pôle à raison d'un jour par semaine durant le Q2 en collaboration avec une psychologue indépendante, Sarah Schutz. Cette collaboration a permis d'offrir des entretiens individuels gratuits aux étudiants des établissements du pôle, sur rendez-vous. Ces suivis ont, pour la plupart, concerné des prises en charge courtes, de quelques séances, autour de problématiques telles que : l'anxiété, des difficultés familiales, l'orientation dans les études, trauma, burn out. 44 étudiants ont bénéficié du suivi psychologique. La répartition entre les établissements est la suivante :

ETABLISSEMENTS	
HEPN	13
HENALLUX	11
GxABT	6
HEAJ	3
IMEP	3
UNAMUR	6
EICPN	1
CESNA	1